



A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

Lausanne, le 1^{er} septembre 2015
C 35 42 - LSP-ab

Question orale N° 42 de M. Guy Gaudard relative à une rumeur de démolition de deux fermes à Montblesson

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs,

Lors de la séance du Conseil communal du 16 juin 2015, une question orale relative à une rumeur faisant état de construction d'immeubles et de démolition de deux fermes à Montblesson a été posée par M. Guy Gaudard.

Comme il s'y était engagé par oral, le directeur du Logement et de la sécurité publique a répondu, par écrit, à M. Guy Gaudard, en date du 27 juillet 2015, à savoir que la portion constructible des parcelles 15050 et 15612 à Montblesson fait l'objet d'un projet de développement avec la société Logacop.

Ce projet prévoit, à ce jour, quelques locatifs et de la propriété par étage, soit une trentaine de logements.

A priori, la ferme « Blanche » devrait être démolie, car sa rénovation apparaît trop onéreuse et non rentable. Seule la ferme de la Planche-au-Comte est mentionnée dans le plan partiel d'affectation comme bâtiment à conserver.

La décision finale, s'agissant d'une parcelle communale, relèvera du Conseil communal, seul compétent pour octroyer, cas échéant, un droit de superficie.

La Municipalité estime avoir ainsi répondu à la question de M. Guy Gaudard.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, à Lausanne le 28 août 2015.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Daniel Brélaz

Le secrétaire a.i. :
Sylvie Ecklin

Municipalité de Lausanne

Secrétariat municipal
place de la Palud 2
case postale 6904
CH - 1002 Lausanne
tél ++41 21 315 22 15
fax ++41 21 315 20 03
municipalite@lausanne.ch